

**Avis n° 2025/12  
relatif à l'accréditation de  
Université de Toulouse  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

### Ecole

Nom :	<b>Université de Toulouse</b>
Sigle :	Univ de Toulouse
Type :	Public
Académie :	Toulouse
Sites de l'école :	Toulouse

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

### Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2024/09; Avis n° 2022/11; Avis n° 2020/03-05

### Objet de la demande d'accréditation

#### Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)

Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité télécommunications et réseaux, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Toulouse

Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité génie civil et géosciences, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Toulouse

Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité robotique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Toulouse

#### Catégorie NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante)

Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité robotique, en formation initiale sous statut d'étudiant la 1ère année puis sous statut d'apprenti la 2ème et 3ème année, sur le site de Toulouse

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Université de Toulouse ;
- Vu le rapport établi par Fabrice LOSSON (membre de la CTI, rapporteur principal), Daniel CORDARY (corapporteur), Patrick HENAFF (expert), Yamina MATHLOUTHI (experte internationale), Yvan CLEMENT (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9 décembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité télécommunications et réseaux, sur le site de Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité génie civil et géosciences, sur le site de Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité robotique, sur le site de Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029	restreinte
Extension d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité robotique, sur le site de Toulouse	FISEA	2026	2028-2029	restreinte

**La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école**

L'école propose un cycle préparatoire.

Cet avis s'accompagne d'une **injonction** relative à un plan d'actions détaillé concernant l'affectation formelle de ressources enseignantes à l'UPSSITECH en lien avec les deux premières recommandations formulées pour l'établissement.

Ce document est à transmettre au plus tard **le 15 avril 2026**, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

L'école établira **un tableau de suivi des recommandations** selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre **le 15 septembre 2027**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr ).

**Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :**

#### **Pour l'établissement**

- Formaliser l'engagement pris dans le COM 2025-2029 concernant l'affectation à l'UPSSITECH d'enseignants y effectuant plus du quart de leur service, en nombre significatif pour chaque spécialité, et via un dispositif lisible et pérenne (charte d'engagement sur une durée de 5 ans minimum, suivi régulier du nombre de ressources concernées, etc.) ;
- Affecter formellement à l'UPSSITECH les emplois des enseignants nouvellement recrutés à l'image de ce qui a commencé à se faire pour les postes de personnels associés en service temporaire ;
- Poursuivre les efforts déjà consentis sur le support apporté à l'école en matière de communication (investissements et moyens humains), afin de développer la notoriété nationale de l'UPSSITECH.

#### **Pour l'école**

- Concrétiser la volonté exprimée de s'adosser à un concours national afin de développer et de diversifier le recrutement d'élèves ;
- Poursuivre les discussions initiées avec le réseau Polytech afin de sortir l'école de son tropisme local ;
- Homogénéiser la gestion des évaluations des enseignements sur les trois spécialités et fiabiliser la boucle de retour vers les apprenants ;
- Améliorer l'homogénéité et le niveau de détail des syllabi mis en ligne sur le site web et inclure toutes les versions en anglais ;
- Poursuivre le développement des partenariats internationaux visant à soutenir la mobilité entrante ;
- Sécuriser les taux de réponses aux enquêtes emploi.

#### **Pour les spécialités Télécommunications et réseaux (STRI) et Génie civil et géosciences (GCGEO)**

- Déployer l'arrimage de l'évaluation des acquis d'apprentissage à la démarche compétences dans la continuité de ce qui a été initié sur SRI.

#### **Pour la spécialité Télécommunications et réseaux (STRI)**

- Finaliser le décloisonnement de la spécialité et rentrer pleinement dans le collectif de l'école (abandon du site web différencié, intégration dans la démarche alumni globale, gestion des EEE à homogénéiser, etc.) ;
- Intensifier la prise en compte directe des enjeux RSE dans les enseignements et les aborder de façon plus explicite.

### **Pour la spécialité Robotique (SRI)**

- Finaliser et pérenniser l'arrimage de l'évaluation des acquis d'apprentissage à la démarche compétences initié sur la promotion 2027 ;
- Renforcer les actions amont d'attractivité de la spécialité auprès du public féminin.

**Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master,  
aux diplômes suivants:**

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité télécommunications et réseaux - Telecommunications and networks engineer	2026	2028-2029
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité génie civil et géosciences - Civil engineering and geosciences	2026	2028-2029
Ingénieur diplômé de l'Université de Toulouse, spécialité robotique - Robotic Systems	2026	2028-2029

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 décembre 2025,

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 13 janvier 2026.

La présidente,  
Claire PEYRATOUT

